

# CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ECAP

En ma qualité d'étudiant, j'adopte une attitude professionnelle et éthique, sachant que le vrai professionnel ne l'est pas seulement sur son lieu de travail, mais qu'il représente sa profession tant dans le monde professionnel que personnel.

## Aussi, je reconnais que :

- . L'objectif de la majorité des formations, que nous dispensons, est de soutenir ou de renforcer les mécanismes naturels d'auto-guérison du corps ;
- . La responsabilité des choix avant, pendant et après une séance, incombe à la personne avec qui je travaille ;
- . En Kinésiologie, l'utilisation du test musculaire est un instrument de bio-feed-back qui ne se substitue ni à la réflexion, ni aux sensations, et qui ne remplace ni le choix, ni la prise de décision ;
- . Chacun de nous est la seule source valable d'autorité et que personne ne peut décider pour quelqu'un d'autre.

## Et je m'engage à :

- . Poursuivre ma propre formation, atteindre les degrés de compétences nécessaires et continuer mon évolution personnelle avant de pratiquer l'une des professions proposées par l'ECAP (*Consultant - Intervenant en Réflexologie Plantaire, Praticien PNL, Consultant en Edu-K, Consultant - Intervenant en Kinésiologie*) ;
- . Respecter mes limites et mes possibilités ;
- . Utiliser le modèle éducatif c'est-à-dire à soutenir et mettre en valeur ce qui est présent dans la personne et, en conséquence, à ne pas me focaliser sur les difficultés mais sur le potentiel ;
- . Faciliter la participation consciente et le développement de la personne ;
- . N'établir aucun diagnostic quel qu'il soit, à ne rien prescrire ni traiter, sauf si je possède des diplômes m'habilitant à la faire, et donc à ne pas me substituer au médecin ou à tout autre professionnel compétent. Au moindre doute, je suggère à la personne de consulter d'autres compétences ;
- . Me considérer comme un accompagnateur qui soutient la personne sur son chemin ;
- . Respecter la confidentialité et le secret professionnel pour tout ce qui se dit, se vit ou se partage ; ceci s'étend aux listes d'adresses et de noms qui me sont communiquées ;
- . Appeler un formateur si des réactions émotionnelles trop fortes dépassant mes limites surviennent lors d'un exercice pratique ;
- . Indiquer clairement, lors de toute pratique en-dehors du centre de formation, que je le fais en qualité d'étudiant tant que je n'ai pas atteint le niveau de compétence requis ;
- . Agir en conformité avec la législation du pays où je travaille et à respecter les droits humains ;
- . Respecter les croyances politiques, spirituelles et personnelles des personnes avec qui je travaille et à ne leur imposer ni mes intentions ni mes croyances ; à garantir à tous la libre pensée, le libre arbitre et à refuser toute forme de dogmatisme ou de sectarisme ;
- . Favoriser l'autonomie, à m'opposer à toute forme de dépendance et à n'exploiter d'aucune façon qui ce que ce soit
- . Ne pas juger, ni culpabiliser, ni blâmer la personne avec qui je travaille ;
- . Me comporter avec honnêteté, intégrité, respect et courtoisie ;
- . Ne me servir en aucun cas de la dénomination "ECAP" à des fins personnelles ou professionnelles, sauf autorisation écrite de l'ECAP.

Je sais que l'ECAP se réserve le droit de suspendre un étudiant jusqu'à nouvel ordre en cas de violation du présent code éthique.

Il est indispensable que la kinésiologie, la réflexologie, la PNL, l'EFT, jouissent d'une promotion sans ambiguïté ni erreur. Dans ce sens, je m'engage à ne pas donner de conférence ni à accorder d'interview sur ces approches, ni à pratiquer la profession : de "Consultant - Intervenant en Kinésiologie", "Consultant en Edu-K", "Consultant - Intervenant en Réflexologie Plantaire", de "Praticien PNL", tant que je n'aurai pas validé le cursus choisit et je ne serai pas inscrit à l'URSSAF. Je m'engage également à ne pas donner de cours de Kinésiologie, de Réflexologie Plantaire, de PNL ou encore d'Edu-K, tant que je n'aurai pas acquis le titre de formateur dans l'une de ces branches.

J'adhère au présent code de déontologie que j'ai lu et compris dans son entièreté (*merci de cocher la case*).

Afin de conserver une cohérence européenne dans notre enseignement et dans notre déontologie, ce code éthique est extrait du code éthique de l'IBK - Institut Belge de Kinésiologie.

Nom : .....

Prénom : .....

Signature :

Date : .....

Lieu : .....

--